



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108886

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2025

ÉDITÉ LE 25/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUBENAS

Siret : 522 765 577 00013

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 1069430

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 020-200145

Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 020-130632

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : TEISSET ENTREPRISE

556 A RTE DE LADREY  
07000 LYAS

Téléphone : 06 47 11 52 92

Portable : 06 47 11 52 92

Site Internet : www.teisset.com

E-mail : teissetentreprise@free.fr

Responsabilité légale :  
TEISSET PATRICE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                    | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------|----------------------|
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 10/04/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 16/06/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 16/06/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.